



Société Anonyme au capital de 1.619.200 euros
Siège social : 1, Cours Antoine Guichard, 42000 SAINT ETIENNE
340 453 463 RCS SAINT ETIENNE

COMMUNIQUE

Arrêt définitif de la centrale de Saint-André-de-Cubzac

Dans la continuité du communiqué du 21 mars 2025 portant sur l'arrêt temporaire de la centrale de Saint-André-de-Cubzac en raison de dommages matériels significatifs subis par les installations et consécutifs à divers événements climatiques, INTEXA SA a mené des investigations afin d'établir un diagnostic complet de l'état des installations, d'évaluer les conditions d'un redémarrage et d'examiner les options envisageables.

Le Conseil d'administration d'INTEXA SA a pris connaissance ce jour des rapports de deux bureaux d'études indiquant que le redémarrage de l'exploitation, par sa filiale INTEXA Patrimoine, de la centrale nécessite des travaux de reconstruction significatifs et donc des investissements élevés, rendant impossible une exploitation de la centrale dans des conditions économiques viables dans les différents scénarios examinés. En conséquence, afin de préserver les ressources financières d'INTEXA, le Conseil d'administration a décidé de ne pas réaliser les investissements requis et de ne pas reprendre l'exploitation de la centrale. Il a également décidé d'explorer l'ensemble des options stratégiques envisageables (en ce compris, notamment, le lancement d'un processus de recherche d'un tiers preneur ou le démantèlement de la centrale), dans l'intérêt de la Société et de ses parties prenantes.

Par ailleurs, la Société a engagé des discussions avec son prestataire technique et l'assureur de ce dernier afin d'obtenir l'indemnisation de son préjudice. A ce stade, l'assureur a indiqué un refus de prise en charge. INTEXA SA poursuivra l'ensemble des démarches nécessaires afin de faire valoir ses droits.

Conformément à ses obligations réglementaires, la Société continuera à informer le marché sur ce sujet.

Saint-Etienne, le 24 septembre 2025